

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
23	20	23

Vote
A l'unanimité

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 21 septembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Garancières s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Ghislaine LESADE, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/09/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la mairie le 17/09/2026.

Présents : Mmes & Mrs Ghislaine LESADE, Pascal MICHELOT, Magali SEYSSEL, Yanna BONAMY, Cécile PARENT, Sébastien COCHELIN, Françoise MERIAUX, Valentin MICHELOT, Bénédicte LE GUELLAUT, Alexandre SARAZIN, Ambre POENSIN, Frédéric ASTRUC, Franck DENIN, Brigitte ELUAU, Lionel BROS-LACAN, BEAUMES Nathalie, Thimotée WAGNER, Jacqueline CHABANNE, Olivier COTTIN, Catherine HAMET

Absents ayant donné procuration : Mmes & Mrs Camille COLLARD (pouvoir à Françoise MERIAUX), Kelly DA COSTA (pouvoir à Ambre POENSIN), José ALVES MARTINS (pouvoir à Sébastien COCHELIN)

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Ambre POENSIN

2026/50 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « FINANCES »

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Vu la délibération n° 2026/27 du 13 avril 2026 par laquelle le conseil municipal a, mis en place les commissions, puis a désigné leurs membres,

Concernant la commission « finances », Madame le Maire indique que la désignation de Madame Brigitte ELUAU n'a pas été prise en compte et que par conséquent, une modification de la composition de ladite commission est nécessaire.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✓ Accepte que Madame Brigitte ELUAU intègre la commission « finances » qui est ainsi composée des membres suivants :

Mmes & Mrs Magali SEYSSEL, Pascal MICHELOT, Cécile PARENT, Yanna BONAMY, Françoise MERIAUX, Sébastien COCHELIN, Bénédicte LE GUELLAUT, Lionel BROS-LACAN, Nathalie BEAUMES, Anne CHABANNE, Brigitte ELUAU

- ✓ Précise que la composition des autres commissions communales reste inchangée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire

Ghislaine LESADE

